



Pekuakamiulnuatsh
Takuhikan

X1 102 011

Procès-verbal de la réunion spéciale de Katakuhimatsheta de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh par courriel, le mardi 31 mars 2020 de 9 h à 9 h 30.

SONT PRÉSENTS : M. Clifford Moar, chef
M. Jonathan Germain, vice-chef
M. Charles-Édouard Verreault, vice-chef
M. Stacy Bossum, conseiller
M. Patrick Courtois, conseiller
M^{me} Élisabeth Launière, conseillère
M^{me} Christine Tremblay, directrice générale
M^{me} Josée Buckell, greffière

EST ABSENT : M. Stéphane Germain, conseiller (SUSPENDU)

ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture de la réunion
2. Développement des relations humaines et administration
 - 2.1 Assurance responsabilité civile
3. Levée de la réunion

Considérant le contexte de pandémie COVID-19, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a donné son accord à procéder à la présente réunion spéciale via courriel, de 9 h à 9 h 30.

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La réunion par courriel débute à 9 h.

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

2. DÉVELOPPEMENT DES RELATIONS HUMAINES ET ADMINISTRATION

2.1 ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

RÉSOLUTION N° 7667

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est inscrit dans sa démarche d'autodétermination et d'autonomie gouvernementale, entend assurer une saine gouvernance et une gestion efficace et transparente des affaires et des biens de la Première Nation des Pekuakamiulnuatsh;

CONSIDÉRANT que Katakuhimatsheta, dans le cadre de ses orientations et priorités, a identifié comme axe prioritaire la mise en œuvre d'encadrements et de mécanismes de gouvernance fondés sur l'efficacité, la transparence et l'intégrité afin d'assurer la saine gestion de nos ressources;

CONSIDÉRANT que Pekuakamiulnuatsh Takuhikan fait partie d'un regroupement composé de quatre communautés de la Nation Innu (Uashat, Pessamit, Mashteuiatsh, et Essipit) représenté par le Conseil Tribal Mamuitun (CMT) pour le renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage permettant d'avoir accès à des tarifs plus avantageux dû au total des actifs assurables;

CONSIDÉRANT qu'en 2017, un appel d'offres a été réalisé et qu'au terme, Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a bénéficié d'une police d'assurance responsabilité civile et de dommage avec l'assureur AON du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2022, renouvelable annuellement à la satisfaction des communautés incluses dans le regroupement;

CONSIDÉRANT que le renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage est arrivé à échéance le 31 mars 2020 avec une prolongation jusqu'à ce jour;

CONSIDÉRANT que la valeur des actifs de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan a augmenté de 2 297 998 \$;

RÉUNION SPÉCIALE DE KATAKUHIMATSHETA

CONSIDÉRANT que le renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommage occasionne une augmentation de 56 748 \$ pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021, totalisant un coût annuel de 216 863 \$;

CONSIDÉRANT que conformément à la grille de délégation d'autorité de gestion, l'offre étant supérieure à 100 000 \$, l'approbation de Pekuakamiulnuatsh Takuhikan est requise.

IL EST RÉSOLU de procéder au renouvellement du portefeuille d'assurance responsabilité civile et de dommages avec AON pour une somme de 216 863 \$, couvrant la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021;

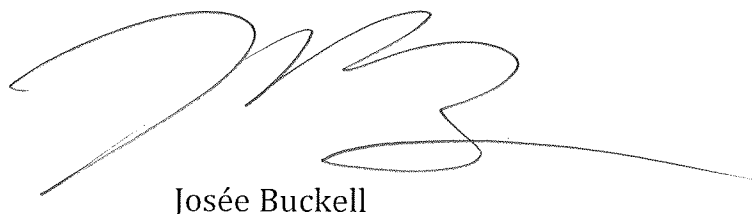
IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU d'autoriser la direction Développement des relations humaines et administration à signer tous les documents relatifs à ce renouvellement.

Proposée par M. Stacy Bossum
Appuyée de M. Charles-Édouard Verreault
Adoptée à l'unanimité

3. LEVÉE DE LA RÉUNION

Levée de la réunion à 9 h 30.

La greffière,



Josée Buckell